Humeur à la suite du Point presse du Ministre des transports Frédéric Cuvillier

Réforme du système ferroviaire français.

Après la désintégration en 1997 de la SNCF, F Cuvillier profite de la célébration des 75 ans de sa création pour annoncer une nouvelle réforme.

L'éclatement de notre opérateur historique en plusieurs entités dont une SNCF restant exploitant ferroviaire et RFF gestionnaire des infrastructures révèle de graves dysfonctionnements.

Cet éclatement a conduit à la création d'un mille feuille administratif :

- SNCF en charge de l'exploitation ;
- RFF (Réseau Ferré de France) en charge des investissements des nouvelles infrastructures ainsi que de la rénovation du réseau existant (voire de sa reconstruction). C'est RFF qui attribue les sillons de circulation des trains ;
- SNCF Infra anciennement Voies et Bâtiments qui a seule la compétence pour réaliser les travaux pour le compte de RFF et donc gestionnaire délégué de RFF ;
- DCF (Direction des Circulations Ferroviaires) qui gère la circulation des trains ;
- Gares & Connexions filiale de la SNCF devant garantir le libre accès aux gares pour des nouveaux entrants ferroviaires (en 2014) ;
- Enfin l'ARAF (Autorité de régulation des Activités Ferroviaires) organisme théoriquement indépendant chargé en toute transparence de garantir le libre accès au réseau de nouveaux opérateurs fret (depuis 2002) et 2014 pour les voyageurs avec le 4ème paquet de la réglementation européenne

Il en résulte une dilution des responsabilités et une incohérence dans l'organisation du système (en terme crus un vrai bordel).

Grande nouvelle !! On refait une SNCF intégrée en rattachant RFF à l'exploitant historique au sein d'un Groupement d'Infrastructure Unique (GPU) pour rester conforme aux directives européennes.

Après s'être plantés, nos technocrates en remettent une couche à coup de formules à la mode comme gouvernance, pilotage, mutualisation des compétences, suppression des interfaces… etc. Faire et défaire c'est toujours travailler !

René Méheux